LEMEILLE PATRIMOINE

T2 à Montmartre, terrasse, sur la Butte

Paris 18e · PARIS

699 000 € FAI













+33 6 87 15 72 59 · arthur@lemeillepatrimoine.com · www.lemeillepatrimoine.com

Lemeille Patrimoine — Novus Capital · SIREN 937 847 937











CARACTÉRISTIQUES

Type de bien	**Appartement**
Surface habitable	**58.55 m²**
Nombre de pièces	**2**
Prix au m²	**11 939 €/m²**
Taxe foncière	**960 €/an**

ATOUTS DU BIEN

- Double vitrage
- Cour intérieure
- Terrasse
- Calme
- Toiture refaite
- Exposition sud
- Cave
- Cuisine équipée

- Fibre Optique

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Classe énergie (consommation)

A	B	C	D	E	F	G

Classe climat (GES)

A	B	C	D	E	F	G

Consommation	**267 kWh/m²/an**
Émissions	**10 kgCO2/m²/an**
Date du diagnostic	**2026-07-24**

DESCRIPTION

À deux pas du Sacré-Cœur, l'une des adresses les plus photogéniques de la Butte : plusieurs scènes de la série Prime Video L'Été où je suis devenue jolie y ont été tournées, dont une scène finale. Avant cela, les lieux ont abrité le cabaret Chez Ubu, que fréquentaient régulièrement, en tant que clients, quelques grandes figures de la chanson française de l'après-guerre - parmi lesquelles Georges Brassens et Jacques Brel.

Dans un immeuble ancien de 1870, ce loft en rez-de-chaussée traversant se compose d'une grande pièce de vie en longueur, lumineuse grâce à sa double exposition Nord (rue pavée) / Sud (courette), avec cuisine ouverte. La chambre de 11 m², aménagée en souplex sous l'escalier, ouvre un vrai parti-pris d'atelier - une pièce bien réelle et habitable au quotidien. Une terrasse de 4 m² et une cave complètent ce bien plein de caractère.

La copropriété a récemment fait ravaler la façade côté cour, isoler la toiture et remplacer les fenêtres des parties communes - les gros travaux sont faits.

Les plus :

Adresse rare au pied du Sacré-Cœur, histoire de tournage et de cabaret
Loft traversant, double exposition, très lumineux
Terrasse et cave
Travaux de copropriété structurants déjà réalisés
Taxe foncière contenue (960 €/an)

VISITE EN VIDÉO

https://youtu.be/fFRPAmLhhmc